



Convention d'organisation d'une étape CAIDS Cup 2022-2023

Entre :

L'association Equitation Sud Est, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est situé 695 route du Servouin – 26750 Parnans, représentée par son Président M. DUHAIL Charles-Henri, dûment habilité aux fins présentes,

Et :

L'organisateur d'étape,,
association ou entreprise dont le siège social est situé à,
affiliée à la FFE sous le n° _____, représentée par son Responsable Madame/Monsieur
..... dûment habilité(e) aux fins des présentes.

Préambule :

La CAIDS Cup (Coupe Amicale Inter Départementale Sud-Est), est une coupe participative permettant de donner un objectif de fin de saison aux cavaliers CSO et Hunter Poney et Club de Drôme, Ardèche et départements voisins.

En acceptant la convention d'organisation l'organisateur d'étape s'engage à respecter les prescriptions ci après.

Pour tout ce qui ne figure pas dans le présent document ou dans le règlement de la CAIDS Cup consultable sur <http://coupedescaids.e-monsite.com>, il est fait application du règlement des Compétitions et

règlement spécifique de la FFE en vigueur.

Ceci étant rappelé, il a été convenu ce qui suit :

I - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les bases de la collaboration entre l'association Equitation Sud Est et l'organisateur d'étape.

II - PROCEDURE ET ENREGISTREMENT DES CONCOURS

L'envoi de la présente convention accompagnée de la création d'une DUC sur FFE SIF dans la période réglementaire constitue un acte de candidature définitif. Pour être éligible, la date choisie doit être incluse dans la période suivante : septembre 2020 – fin mi ou début juin 2021 (1 semaine avant la finale). Les organisateurs proposent leur candidature en retournant l'ensemble du document complété et signé avant **le 15 août 2022**.

L'association Equitation Sud Est lui donne une réponse dans le moi suivant cette date limite de l'acceptation ou du refus de sa candidature.

Les concours dont la candidature est acceptée par l'association Equitation Sud Est deviennent des étapes de la CAIDS Cup et seront intitulés « Etape CAIDS Cup » sur le BO par l'organisateur.

III - NORMES TECHNIQUES

L'organisateur doit prévoir :

1. Un terrain de concours et un terrain d'exercice conforme au Règlement des compétitions de la FFE.
2. Une sonorisation du terrain de concours.
3. Un service médical conforme au Règlement des compétitions.

L'organisateur est seul responsable du bon déroulement de sa compétition, il doit assurer la sécurité des participants, du public et des tiers.

IV - PERSONNEL TECHNIQUE

L'organisateur doit désigner les techniciens suivants :

Le jury (en référence au tableau de qualifications minimales requises décrites dans le règlement des

compétitions FFE), les personnels techniques nécessaires au déroulement de la compétition.

V - EPREUVES

Les épreuves supports de la CAIDS Cup sont :

Poney 4	Club 4	
Poney 3	Club 3	Shetlands A1
Poney 2	Club 2	Shetlands A Elite
Poney 1	Club 1	Club 2 maniabilité Hunter
Poney Elite	Club Elite	

Chaque organisateur d'étape doit obligatoirement organiser chaque épreuve Club 4 à 1 et Poney 4 à 1 mentionnée ci-dessus, les épreuves Shetlands, Hunter et Elite sont facultatives.

Il peut également organiser sur son concours des épreuves qui ne sont pas supports de qualification pour la CAIDS Cup.

Une épreuve, organisée sur l'étape, pouvant être support de qualification de la CAIDS Cup est forcément support de qualification de la CAIDS Cup.

Si deux épreuves de mêmes normes techniques sont organisées sur le même concours, l'organisateur d'étape devra préciser au BO laquelle est support de qualification pour la CAIDS Cup.

(Exemple : Club 2 Vitesse et Club 2 Grand Prix sont toutes deux inscrites au BO, l'organisateur d'étape précisera sur le BO laquelle est support de la CAIDS Cup, celle-ci donnant lieu au reversement mentionné ci-après, l'autre non).

Les barèmes sont librement choisis par l'organisateur d'étape.

VI – EXIGENCES PARTICULIERES

L'organisateur d'étape devra :

A - Proposer une remise des prix de qualité, avec des lots pour chaque classé.

B - Utiliser en priorité pour les remises des prix des épreuves supports de la CAIDS Cup, les éventuels plaques, flots et lots fournis par l'Association Equitation Sud Est. Si des autocollants de type « gommettes » sont fournis par l'association Equitation Sud Est, l'organisateur d'étape en apposera un sur le recto de chaque plaque qu'il remettra aux classés des épreuves support.

C – Fixer le montant des engagements comme prévu au règlement de la CAIDS Cup. Il devra reverser la différence à la CAIDS Cup s'il les fixe à un montant supérieur.

D - Procéder à une communication effective auprès des médias sur la CAIDS Cup (article de presse, radio), et communiquera à l'association Équitation Sud est les coupures, articles et autres médias abordant son étape et/ou la CAIDS Cup.

E - Mentionner au BO le nom des sponsors de la CAIDS Cup ou toute autre information communiquée à cet effet par l'association Equitation Sud Est.

F – Offrir gratuitement sur l'étape un emplacement pour les sponsors de la CAIDS Cup.

G- Véhiculer une image positive de la CAIDS Cup.

H- Le chronomètre doit être électronique, si ce n'est pas le cas, l'organisateur reversera 1€ de plus par engagé à la CAIDS Cup.

VII – REVERSEMENT

Afin de financer le fonctionnement de l'association Equitation Sud Est, celui de la CAIDS Cup et la dotation de la finale, l'organisateur d'étape s'engage à procéder à un reversement à l'association Equitation Sud Est d' UN euro par engagement sur les épreuves support de la CAIDS Cup dans les 10 jours suivant la publication des résultats de son concours sur FFE SIF.

Fait en 2 exemplaires, à

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le Le

Pour l'association Equitation Sud Est

Pour l'organisateur d'étape

Le Président,

Le représentant légal,

PARTIE A COMPLETER PAR L'ORGANISATEUR CAIDS CUP

CONCOURS

Date proposées : Choix 1:..... Choix 2 :..... Choix 3 :.....

Adresse du lieu de la compétition
.....

ORGANISATEUR

Adhérent :

N° d’Affiliation à la FFE /_/_/_/_/_/_/_/_/ (Code Postal + 2 chiffres)

Tél /_/_/_/_/_/_/_/_/

E-mail :

Nom du Responsable de l’Organisation :

Tél /_/_/_/_/_/_/_/_/ Portable /_/_/_/_/_/_/_/_/

e-mail

Quels moyens mettrez-vous en oeuvre pour l’organisation de votre étape CAIDS Cup ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de la convention d’organisation d’une étape de la CAIDS Cup et vous confirme ma **candidature** pour organiser de cet événement.

Je m’engage, si cette candidature est retenue par l’association Equitation Sud Est, à respecter les termes de la convention signée.

Fait à :, le /_/_/_/_/_/_/_/

Signature et cachet du club :